

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN AUX AGENTS DES ALPES DE HAUTE PROVENCE ET À LEURS SYNDICATS FO EN LUTTE POUR GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET DES SOINS DIGNES AUX USAGERS

La Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé apporte son soutien indéfectible à tous les agents et aux syndicats FO des Alpes de Haute-Provence, qui se mobilisent depuis des semaines pour garantir une prise en charge médicale et accessible aux usagers.

Depuis le début du mois d'août, les urgences du centre hospitalier de Digne-les-Bains ont été contraintes de fermer à plusieurs reprises, faute de médecins urgentistes. Ce drame s'ajoute aux fermetures récurrentes des services d'urgence des hôpitaux de Manosque et de Sisteron. Aujourd'hui, le département des Alpes de Haute-Provence ne dispose d'aucun service d'urgence capable de garantir une prise en charge médicale 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pire encore, il arrive que tous les services d'urgence du département soient fermés simultanément, mettant en péril la vie des habitants.

À Digne-les-Bains, il n'existe plus de garde médicale le week-end, la nuit, ou les jours fériés, laissant des milliers de patients, dont beaucoup atteints d'affections de longue durée (ALD), sans solutions.

Ce constat alarmant s'accompagne également de fermetures de lits en gériatrie, cardiologie et psychiatrie, conséquences directes des politiques de santé assénées par les gouvernements successifs et des baisses de moyens imposées au fil des années. Cet effondrement total du service public de santé dans les Alpes de Haute-Provence est le reflet d'une crise nationale sans précédent, qui ne cesse de s'aggraver.

Face à cette situation, le gouvernement propose des réformes inappropriées, telles que la délégation de nouvelles responsabilités aux infirmiers alors qu'ils sont déjà débordés et tout cela sans aucune réelle amélioration des conditions de travail ou des salaires. De plus, des économies supplémentaires sont envisagées sur les services publics, malgré le manque cruel de moyens humains et financiers dans les hôpitaux.

La Fédération FO dénonce cette politique irresponsable qui met en danger la vie des patients et épuise les professionnels de santé déjà exténués. Il est urgent que les pouvoirs publics prennent la mesure de la gravité de la situation et agissent pour rétablir un système de santé qui garantisse l'accès aux soins et des soins de qualité à tous.

La Fédération des personnels des Services Publics et des Services de Santé Force Ouvrière, dans la droite ligne de la grève nationale qu'elle a portée en août dernier, exige que des mesures soient prises immédiatement et que le PLFSS 2025 attribue les moyens nécessaires à notre système de santé, afin d'assurer la qualité des soins et de bonnes conditions de travail à l'ensemble des personnels, avec notamment :

Communiqué de presse

- La réouverture des services d'urgences et des lits fermés ;
- Les recrutements massifs de personnels nécessaires au bon fonctionnement des établissements ;
- L'effacement de la dette de l'ensemble des structures hospitalières ;
- L'arrêt des plans de retour à l'équilibre financier imposés par les ARS aux établissements ;
- Un plan de financement des dépenses de l'assurance maladie à la hauteur des besoins des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires et l'arrêt de l'Objectif National des Dépenses de l'Assurance Maladie ;
- Les recrutements massifs des personnels nécessaires au bon fonctionnement des établissements ;
- Un vrai plan de formation pour les médecins et les paramédicaux et l'arrêt de Parcoursup pour les métiers du soin ;
- L'élaboration de ratios soignants-soignés dans tous les services ;
- 1 agent pour 1 résident dans les EHPAD ;
- L'augmentation générale des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice et la refonte des grilles indiciaires ;
- Le CTI pour tous les agents de la FPH.

Le Secrétariat Fédéral

Paris, le 24 septembre 2024.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoiaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS